

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancey

dossier n°PC 021 210 19 B0014

date de dépôt : 20 septembre 2019

demandeur : Monsieur Philippe OUDIN

pour : La réhabilitation d'une écurie en habitation

adresse terrain : 4 rue du Ruisseau, à Créancey (21 320)

**ARRÊTÉ**

**A2019-58**

**accordant un permis de construire  
au nom de la commune de Créancey**

**Le maire de Créancey,**

Vu la demande de permis de construire pour la rénovation d'un bâtiment présenté le 20 septembre 2019 par Monsieur Philippe OUDIN demeurant 19 rue Desbassayns de Richemon, à Suresnes (92 150);

Vu l'objet de la demande :

- Pour la réhabilitation d'une écurie en habitation ;
- Sur un terrain situé 4 rue du Ruisseau, à Créancey (21 320) ;
- Pour une surface de plancher créée de 55 m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 20 septembre 2019 ;

**ARRÊTE**

**Article unique**

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Créancey, le 14 Octobre 2019

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*